

Le CDSF 49 : un engagement collectif pour soutenir les familles et la petite enfance

Mardi 26 novembre s'est tenu le Comité Départemental des Services aux Familles (CDSF) sous la présidence du Préfet de Maine-et-Loire, Monsieur Philippe Chopin et en présence des 3 vices-présidents : Monsieur Arnaud Bouchet, président du conseil d'administration de la Caf de Maine-et-Loire, Madame Marie-Paule Chesneau, vice-présidente en charge de la prévention au conseil départemental de Maine-et-Loire et Madame Béatrice Bertrand, Maire de Vivy.

Un temps essentiel pour concrétiser les actions en faveur de la petite enfance et des parents

La Caf de Maine-et-Loire, réaffirme son engagement à améliorer l'accueil des enfants et le soutien aux familles, en particulier celles confrontées à des difficultés. Ce comité, réuni aujourd'hui, représente un moment essentiel pour consolider les actions concrètes en faveur de la petite enfance et des parents du département.

Lors de cette réunion, le Président du Conseil d'Administration de la Caf a souligné l'importance de maintenir un service public de qualité en matière de petite enfance (Le Service Public de la Petite Enfance), un enjeu crucial pour l'avenir de notre société. En tant que vice-président du CDSF, il a rappelé les priorités collectives, notamment **l'universalité**, **l'accessibilité**, et la **qualité** des services offerts aux familles.

"Il est essentiel de garantir un accueil de qualité pour tous les enfants, quel que soit leur lieu de résidence, et de soutenir activement les parents dans leur rôle éducatif. Ensemble, nous devons garantir l'égalité des chances dès la naissance", a déclaré Arnaud Bouchet.

Les objectifs du CDSF sont clairs : **réduire les inégalités d'accès aux structures d'accueil**, **développer l'accompagnement des parents** et **maintenir la qualité des services**. En 2023, près de 32 millions d'euros ont été investis pour financer le fonctionnement des crèches collectives du département, tandis que 117 millions d'euros ont été versés sous forme de prestations aux familles pour soutenir l'emploi d'assistantes maternelles et l'accueil en micro-crèches privées.

La Caf de Maine-et-Loire accompagne également la création de nouveaux équipements et soutient des projets innovants. Cette année, des initiatives telles que

la création d'une maison de l'enfance, la rénovation de locaux pour une maison d'assistantes maternelles, ou encore le financement de la revalorisation des métiers de la petite enfance ont vu le jour grâce à un investissement soutenu.

Qu'est-ce que le CDSF ?

C'est une instance présidée par le **Préfet du département**. **Le Comité est composé de trois vice-présidents, dont Arnaud Bouchet, le président du Conseil d'administration de la Caf fait partie, et de 37 membres, issus de différentes institutions** : la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, la Direction des services académiques de l'Education nationale, la Délégation territoriale Maine-et-Loire de l'Agence régionale de santé, le Département de Maine-et-Loire, la MSA Maine-et-Loire, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique, les élus d'EPCI, les associations mais aussi les gestionnaires de structures proposant des services aux familles.

La **Caf** a été désignée par décret comme le **secrétaire général du CDSF**. Elle est donc chargée d'**animer les travaux du Comité et de suivre les avancées du SDSF**. Le CDSF est l'instance de gouvernance du Schéma départemental des services aux familles (SDSF) 2021-2025.

A PROPOS

La branche Famille est une institution sociale fondée sur des valeurs humanistes et sur les principes d'universalité, de solidarité et d'égalité. Depuis 1945, celle-ci propose aux familles des aides sous forme de compléments de revenus, d'équipements, de suivis et de conseils, via le réseau des 101 caisses d'Allocations familiales (Caf), piloté par la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf).

Un acteur majeur des solidarités en Maine-et-Loire

Acteur de la solidarité, la **Caf de Maine-et-Loire** a pour mission de garantir l'accès aux droits et d'assurer le versement des prestations légales à ses 170 000 allocataires, soit plus de 50 % de la population du département.

La Caf de Maine-et-Loire redistribue plus d'1 milliard d'euros dans l'économie locale dont près de 929 millions d'euros au titre des prestations légales et 73 millions d'euros pour l'action sociale.